

PRÉPARATION HABILITATION ÉLECTRIQUE BS BE Manœuvre Initiale Intra

GENERALITES

Public concerné

Agent ou technicien de maintenance, agent de sécurité ou gardien, collaborateur en astreinte.

Pré-requis

- Stagiaire : maîtriser les savoirs de base (lecture, écriture, calcul...)

Durée

2 jours soit 14 Heures

Effectif

12 personnes Maximum

Tarif

Nous consulter

Contact

0970720881

contact@emeris-formation.com

www.emeris-formation.fr

Accessibilité aux personnes handicapées

Nous consulter

Profil du (des) formateur (s)

Formateurs habilités à dispenser la formation et expérimentés en formation continue des adultes.

OBJECTIFS

- Être capable de mettre en œuvre les consignes de sécurité prévues par NF C18 510
- Être capable d'identifier les dangers de l'électricité, analyser le risque électrique et intégrer la prévention dans l'organisation du travail
- Être capable d'appliquer les mesures de prévention et les instructions de l'employeur
- Être capable d'identifier la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique

Pédagogie

Module 1 : Tronc commun n° 1

- Distinguer les grandeurs électriques, telles que courant alternatif et continu, intensité, tension, résistance, puissance, etc.
- Énoncer les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.)
- Donner les noms et les limites des différents domaines de tension :
 - reconnaître l'appartenance des matériels à leur domaine de tension
- Citer les zones d'environnement et donner leurs limites :
 - identifier les limites et les zones d'environnement
- Décrire le principe d'une habilitation
- Donner la définition des symboles d'habilitation :
 - lire et exploiter le contenu d'un titre d'habilitation
- Lister les prescriptions associées aux zones de travail
- Citer les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.) :
 - reconnaître la zone de travail ainsi que les signalisations et repérages associés
- Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement :
 - s'assurer de la bonne mise en œuvre de son matériel et de ses outils
- Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel
- Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique :
 - appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique

Module 2 : Tronc commun n° 2

- Énoncer les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.)
- Donner les noms et les limites des différents domaines de tension :
 - reconnaître l'appartenance des matériels à leur domaine de tension
- Citer les zones d'environnement et donner leurs limites :
 - identifier les limites et les zones d'environnement
- Décrire le principe d'une habilitation
- Donner la définition des symboles d'habilitation :
 - lire et exploiter le contenu d'un titre d'habilitation
- Préciser les rôles de chacun :
 - différencier les symboles d'habilitation pour l'opération à réaliser
- Donner les principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une opération électrique :
 - analyser une situation vis-à-vis du risque électrique et prévoir les mesures de protection adaptées
- Décrire les séquences de la mise en sécurité d'un circuit (consignation, mise hors tension, mise hors de portée) et préciser le déroulement des opérations de vérification d'absence de tension
- Citer les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.) :
 - identifier, vérifier et utiliser les équipements de protection et être vigilant face aux autres risques
- Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation :
 - identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés
 - Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement :
 - assurer la surveillance électrique de l'opération
- Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel
- Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique :
 - appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique

Module 3 : BS – Intervention BT de remplacement et de raccordement

- Citer les limites de l'habilitation BS (autorisation et interdictions, etc.)
 - Nommer les informations à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation électrique :
 - identifier le chargé d'exploitation électrique et échanger les informations nécessaires
 - respecter les instructions données par le chargé d'exploitation électrique
 - rendre compte de son activité
 - Énoncer les fonctions des matériels électriques des domaines de tension BT et TBT :
 - reconnaître les matériels électriques des domaines de tension BT et TBT dans leur environnement
 - Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation :
 - si nécessaire identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés
 - Décrire les séquences de la mise en sécurité d'un circuit :
 - réaliser la mise hors tension pour son propre compte (pré-identification, séparation, condamnation)
 - effectuer la vérification d'absence de tension
 - réaliser la remise sous tension
 - Lister les mesures de prévention à observer lors d'une intervention BT :
 - délimiter et signaler la zone d'intervention BT
 - respecter les règles et les instructions de sécurité
 - Lister et connaître le contenu des documents applicables dans le cadre des interventions BT élémentaires (autorisation de travail, instruction de sécurité, etc.)
 - Énoncer la procédure de remplacement :
 - préparer, organiser et mettre en œuvre les mesures de prévention lors d'une intervention BT de remplacement d'un fusible, d'une lampe ou d'un accessoire
 - Énoncer la procédure de raccordement :
 - préparer, organiser et mettre en œuvre les mesures de prévention lors d'une intervention BT de raccordement hors tension
 - analyser les risques préalablement à chaque situation de travail
 - analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée
- Module 4 : BE Manœuvres – Manœuvres en Basse Tension

- Énoncer les fonctions des matériels électriques BT et TBT
- Reconnaître les matériels électriques des domaines de tension BT et TBT dans leur environnement :
 - identifier les matériels électriques objet des manœuvres
- Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation :
 - identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés
- Citer les limites de l'habilitation BE Manœuvre (autorisation et interdictions, etc.) :
 - réaliser des manœuvres dans les domaines de tension BT et TBT
- Nommer les informations et documents à échanger ou à transmettre au chargé d'exploitation électrique au chargé de consignation :
 - identifier le chargé d'exploitation électrique ou le chargé de consignation et échanger les informations nécessaires
 - respecter les instructions données par le chargé d'exploitation électrique ou le chargé de consignation
 - rendre compte de son activité
- Énoncer les instructions de sécurité spécifiques aux manœuvres :
 - respecter et faire respecter les instructions de sécurité
 - analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée

Réalisation de travaux pratiques :

- Utilisation des équipements de protection
- simulation de chantier

Moyens

Mis à disposition par EMERIS Formation

- Tout le matériel nécessaire à la formation pratique avec tableau pédagogique.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés et interrogations.
- Démonstrations et exercices pratiques appropriés aux différentes situations susceptibles d'être rencontrées.
- Contrôle du comportement (en continu lors des mises en situations).

Mis à disposition par le client

- Une salle susceptible de recevoir un groupe de 12 personnes et une machine si disponible

Modalités d'évaluation des acquis

-Test :

Contrôle des connaissances théoriques et évaluation des savoir faire

-Validation de la formation :

A l'issue de la formation théorique et pratique, un avis et un titre d'habilitation pré-rédigé sont adressés à l'employeur.

-Périodicité de recyclage selon la NFC 18-510 : 3 ans